



Note atelier pour mon fils apprenti

Par **hipopo2012**, le **30/05/2019** à **14:50**

bonjour,

Mon fils est en apprentissage depuis deux ans dans une entreprise de 20 personnes. Il prépare un bac pro technicien usinage qu'il est en train de passer.

Depuis ces deux années il a le meme maitre d'apprentissage. C'est une entreprise qui ne communique pas avec les parents.

Mon fils a appris en arrivant en début de semaine que sa prof de français était passée à l'entreprise, qu'elle avait vu avec le directeur et qu'il avait la note de 11.

Surprise, j'ai appelé son maitre d'apprentissage, qui me dit qu'il est écœuré. Le nouveau directeur ne lui a pas demandé son avis et a noté mon fils sans le connaitre puisqu'il passe une fois ou deux dans l'atelier.

Le problème est que ce directeur n'aime pas le maitre d'apprentissage de mon fils et en a fait une affaire personnelle. Le maitre d'apprentissage est extrêmement content de l'évolution de mon fils et me dit que lui il pensait lui mettre un minimum de 16... Pensez vous que je peux contester et demander à ce que l'évaluation se fasse avec son maitre d'apprentissage ?

Par **morobar**, le **30/05/2019** à **17:18**

Bonjour,

Mieux vaut évoquer le sujet avec l'ecole plutôt que de risquer un incident avec l'entreprise à quelques jours des examens.

L'expérience montre que chaque fois qu'on saute un échelon hiérarchique le succès n'est pas assuré, mais le retour de bâton l'est toujours.

Par **hipopo2012**, le **31/05/2019** à **19:41**

ok. Je vais contacter l'école dans un premier temps. Merci pour votre conseil morabar